

## SEANCE DU 18 janvier 2010

L'an deux mil dix, le dix-huit du mois de janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Dhuizon, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni sous la présidence de M. Michel BUFFET, Maire.

**Étaient présents :** Mmes et MM. BARBEREAU Gérard, BERIAIM Michèle, BUFFET Michel, PORNIN Frédérique, COURTEMANCHE Pascal, CROISSET Jean-Michel, FRANCHET Eveline, M. FUSIL Daniel, MANUEL Jacqueline, VANNEAU André, FRANCHET Jean-Louis, CHENNEVEAU Christelle, FOUCHER Evelyne.

**Absents :** M. TOUCHAIN Yves, pouvoir à M. BUFFET Michel,  
M. DOMINGUEZ Pascal, pouvoir à M. FUSIL Daniel  
Mme BERIAIM a été élue secrétaire de séance.

### **AUTORISATION AU MAIRE DE PAYER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2010 :**

Monsieur le maire informe le conseil qu'il doit être autorisé à payer les dépenses d'investissement avant le vote du budget. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de lui donner cette autorisation pour les opérations suivantes :

COMPTE	INTITULE DEPENSE	MONTANT
2135	Installations générales, aménagements	5 000.00€
16449	Options de tirage sur lignes de trésorerie	435 000.00€

### **TARIFS DE LA SALLE DES FÊTES :**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer comme suit les tarifs de location :

	Tarifs Au 18/01/2010
Caution salle des fêtes en cas de dégradation	350
Caution salle des fêtes pour nettoyage	80
Location associations locales, Dhuizonnais, Loto/Belote/Thé dansant*	250*
Location hors commune	450
Supplément salle veille ou lendemain ou entrée+bar	120
Cuisine pour associations locales ou Dhuizonnais ou hors commune	80
Forfait prestation nettoyage	80
Forfait nettoyage (obligatoire pour prêt salle)	80
Location sono	60
Caution sono	230
Location table et bancs hors salle des fêtes	10
Location vaisselle hors salle des fêtes, par tranche de 25	26
Location cafetière, hors location cuisine	15
Supplément chauffage (obligatoire du 01/10 au 31/03)	30

\*associations de Dhuizon : 150€ la 1<sup>ère</sup> location de l'année civile (délibération du 31/03/2009).

### **QUESTIONS DIVERSES :**

**Toiture des dépendances de l'ancienne poste :** monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il faut la refaire et présente les devis fournis par plusieurs entreprises et selon

plusieurs variantes. Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de retenir l'offre en tuiles mécaniques pour environ 6400€

**Ancienne usine BSP :** monsieur le maire expose qu'il faut modifier l'occupation de ces locaux telle qu'elle avait été définie le 9 décembre dernier. En intervertissant l'emplacement des ateliers municipaux et des locaux destinés à la location, moins de travaux seront nécessaires. Il faudra modifier une porte d'entrée et placer un compteur électrique. Des devis seront demandés. La surface du local loué prochainement par un charpentier-couvreur de la commune étant modifiée, il y a lieu de revoir le montant du loyer prévu. Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de fixer le loyer de ce local à 650€HT par mois et de donner tous pouvoirs au maire pour signer le bail commercial devant courir à compter du 1<sup>er</sup> avril 2010.

**Ecole numérique rurale :** la subvention est arrivée, il reste à commander le matériel, au fournisseur et selon les conditions décrites dans la convention passée avec l'inspection académique.

**Barrières de dégel :** monsieur le maire expose au conseil que la DDE a simplement envoyé un message indiquant que le maire pouvait prendre des mesures afin d'instaurer des barrières de dégel.

Monsieur le maire, constatant l'épuisement de l'ordre du jour, lève la séance à 20H15.